



ACCESSION AIDÉE À LA PROPRIÉTÉ

LE PRÊT À TAUX ZÉRO DANS LE MORBIHAN EN 2016



Sommaire

Chiffres clés.....	4
Principales évolutions réglementaires du dispositif	5
◇ Historique	
◇ Nouveautés 2016	
Définition des zonages utilisés	6
◇ Zonage A/B/C	
◇ Les EPCI au 1er Janvier 2017	
Résultats du PTZ dans le Morbihan	7
◇ Doublement du nombre de PTZ entre 2015 et 2016	
◇ 10 fois plus d'opérations d'acquisition-amélioration qu'en 2015	
◇ Part de marché du PTZ dans la construction neuve	
◇ Part de marché dans l'individuel neuf à l'échelle de l'EPCI	
◇ Nombre de PTZ attribués par ménage en 2016	
Caractéristiques des emprunteurs	10
◇ Structure par âge	
◇ Structure par composition familiale	
◇ Structure par tranche de revenus	
Caractéristiques des logements	11
◇ Critères géographiques	
◇ Type d'opérations financées	
Caractéristiques financières des opérations	12
◇ Montant moyen des opérations	
◇ Plan de financement	
◇ Evolution du montant moyen des opérations entre 2015 et 2016	
◇ Contribution du PTZ	
◇ Taux d'effort	
 ANNEXE : Résultats par Pays et EPCI (année 2016)	 15

Volume de PTZ attribués

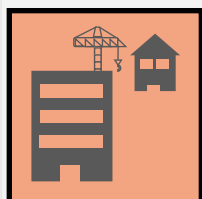
PTZ

1 829 prêts à taux zéro attribués en 2016

↗ **105 %** entre 2015 et 2016

5.4 PTZ pour 1 000 ménages (4.1 en France)

Type d'opérations financées



1 256 dans le neuf (**26 %** de la construction neuve¹⁾)

483 dans l'ancien avec travaux (**14 %** des mutations à titre onéreux²⁾)

1 690 logements individuels

139 logements collectifs

Données économiques

€

181 632 € : montant moyen des opérations cofinancées par un PTZ

58 616 € : montant moyen des PTZ accordés

665 € : mensualité moyenne

32 % : contribution moyenne du PTZ dans le financement des opérations

Caractéristiques des primo-accédants



52 % ont entre 26 et 35 ans

25 % sont des personnes seules (↗ **9 %**)

2 619 € : revenu mensuel moyen du foyer

79 % des ménages ont entre 1.5 et 3 SMIC

38 % ont un apport inférieur à 100 €

13 % des ménages à revenus modestes (↘ **10 %**)

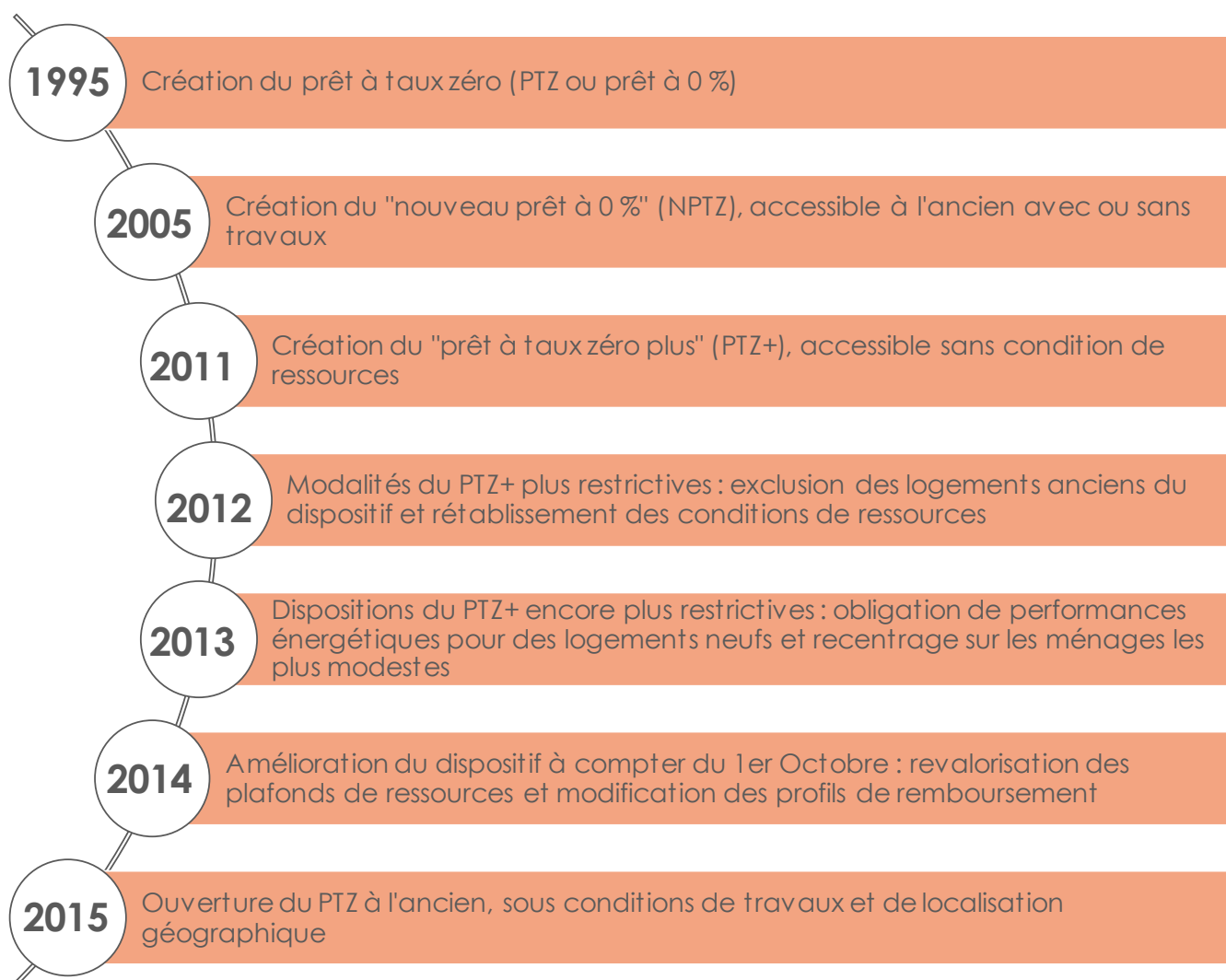
28 599 € : apport personnel moyen

(1) Source Sit@del2 : Logements autorisés en date réelle hors résidences

(2) Source DvF : Nombre de mutations bâties à titre onéreux hors VEFA

Principales évolutions réglementaires du dispositif

Historique



Nouveautés 2016

Afin de répondre à l'objectif ambitieux du gouvernement de doubler le nombre de prêts aidés entre 2015 et 2016, le PTZ version 2016-2017 est assoupli dans ses modalités d'obtention et sa contribution financière à la primo-accession est renforcée :

- Augmentation des niveaux de revenus pris en compte, permettant l'accès au PTZ pour un plus grand nombre de ménages ;
- Extension à l'ensemble du territoire des opérations aidées en acquisition-réhabilitation ;
- Financement jusqu'à 40 % de l'achat d'un logement neuf ou ancien ;
- Possibilité pour les ménages de différer le remboursement du PTZ de 5, 10 ou 15 ans (en fonction des revenus) ;
- Allongement de la durée du prêt sur 20 ans minimum afin de réduire le montant des mensualités.

Cette énième formule du PTZ, plébiscitée par les acteurs du marché, semble avoir atteint son point d'équilibre en 2016. Le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques a même préconisé de le conforter dans sa mouture actuelle afin de le laisser prospérer et ainsi accentuer l'effet déclencheur du prêt.

Définition des zonages utilisés

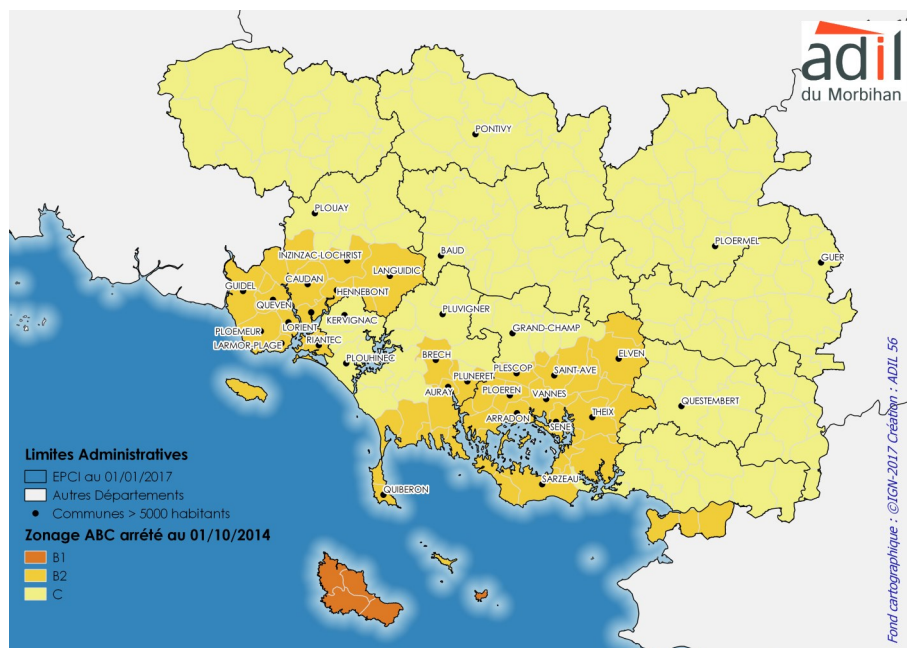
Zonage A/B/C

Le Zonage A/B/C, tel qu'il est défini aujourd'hui, est régi par l'article 4. 304-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et l'arrêté du 1er août 2014 pour son application. Il s'agit d'un **zonage dit « d'investissement locatif »** qui **catégorise les communes de France en fonction de leur tension au sein du marché locatif privé** (déséquilibre entre l'offre et la demande).

La prise en compte du critère géographique de l'opération est essentielle puisque le montant des aides, ainsi que les conditions de ressources, varient en fonction du zonage.

Le département du Morbihan compte **4 communes en zone B1**, qui sont toutes 4 des communes insulaires (les communes de Belle-Ile-en-Mer et la commune de Hoëdic) et **61 communes en zone B2** : il s'agit principalement de villes appartenant aux grande agglomérations (Vannes, Lorient et Auray-Quiberon), où les loyers et prix des logements observés sont théoriquement assez élevés. **Tout le reste du département est classé en zone C.**

CARTE 1 : LA TENSION DU MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ DANS LE MORBIHAN



Les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale)

Le découpage territorial du Morbihan retenu pour cette étude, est celui défini par le nouveau SDCI approuvé le 30 mars 2006. Le département compte ainsi **14 EPCI**, dont 1 ayant son siège à l'extérieur des limites départementales (CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique - CAP Atlantique).

CARTE 2 : LA TENSION DU MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ DANS LE MORBIHAN

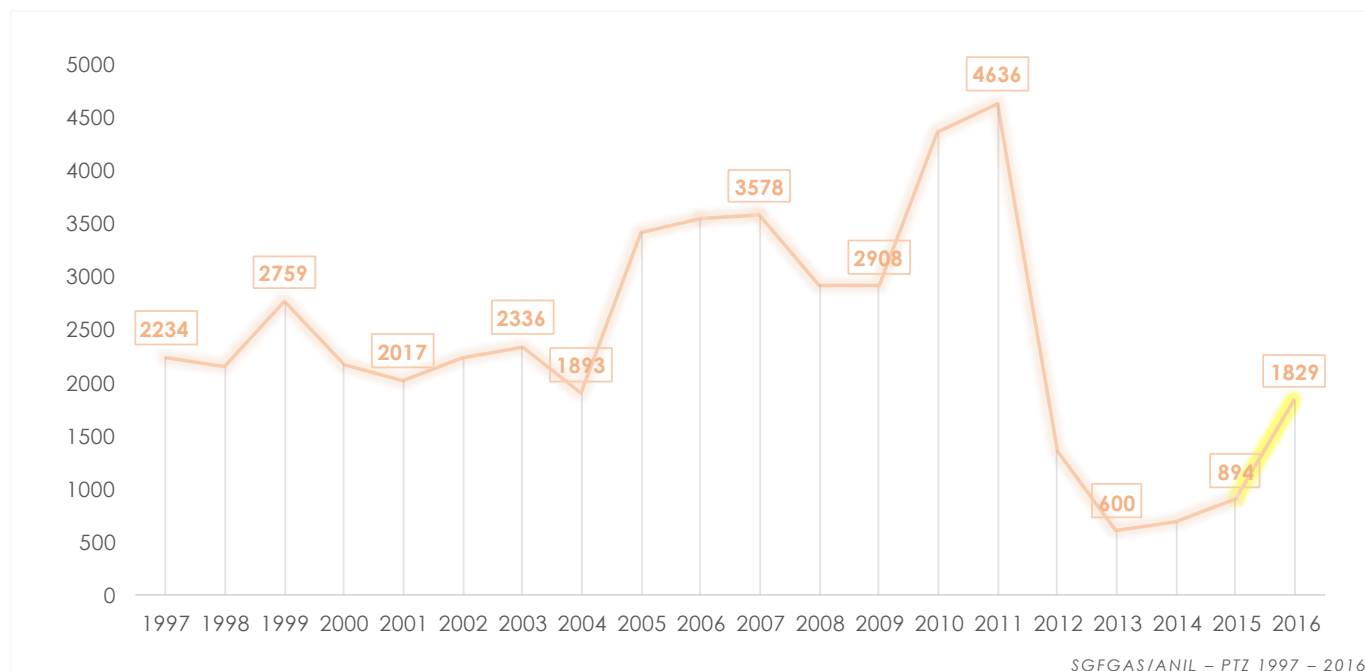


Résultats du PTZ dans le Morbihan

Doublement du nombre de PTZ entre 2015 et 2016

L'objectif de doublement du nombre de primo-accession PTZ, sur l'ensemble du territoire français, a quasiment été atteint. La progression est de + 95 % entre 2015 et 2016. **Dans le Morbihan le nombre de prêts à taux zéro distribués a même dépassé les 100 % d'augmentation (+105 %), avec 1829 opérations aidées en 2016 contre 894 en 2015.** Avec 280 PTZ émis lors du premier trimestre, l'année 2017 démarre exactement sur les mêmes bases que 2016.

FIGURE 1 : EVOLUTION DU VOLUME DE PTZ ATTRIBUÉS EN MORBIHAN



Jamais depuis la création du dispositif, le nombre de PTZ n'avait autant augmenté entre deux années. Pour trouver traces d'évolutions aussi remarquables, il faut remonter à 2005 avec la création du « nouveau prêt à taux zéro » (NPTZ) qui rendait l'aide accessible à l'ancien sans condition de travaux (+81 %) ou la mise en place du PTZ+ en 2011 (+50 %) qui supprimait les conditions de ressources.

10 fois plus d'opérations d'acquisition-amélioration qu'en 2015

L'ouverture du PTZ dans l'ancien, centrée sur les communes catégorisées comme rurales au sens de 3 critères (taille de l'agglomération, niveau de vacance et nombre minimal d'équipements), n'avait pas rencontré en 2015, le succès escompté. L'élargissement de cette mesure à l'ensemble du territoire, couplé aux nouvelles conditions d'éligibilité, et au rehaussement financier de l'aide, ont dopé le nombre de primo-accession dans l'existant : **483 opérations d'acquisition-amélioration aidées en 2016 contre 43 en 2015.**

C'est dans les intercommunalités du nord du département que la part de l'ancien dans les prêt à taux zéro a été le plus élevée : 76 % dans la CC Roi Morvan Communauté (28 sur 37), 47 % dans la CC de Ploërmel Communauté ; 42 % dans la CC de Pontivy Communauté ; 40 % dans la CC Centre Morbihan Communauté. Sur ces secteurs, où les revenus sont plus modestes, le logement neuf ne constitue pas une solution forcément très adaptée, car plus coûteuse (+40 % entre le neuf et l'ancien en zone C). L'extension vers l'ancien a donc permis de répondre aux besoins de cette population tout en réduisant l'étalement urbain par la mobilisation de l'offre déjà disponible.

La condition de travaux permet quant à elle, de générer une activité de rénovation bénéfique pour les entreprises et artisans locaux, mais surtout de régénérer le parc de logement existant.

Résultats du PTZ dans le Morbihan

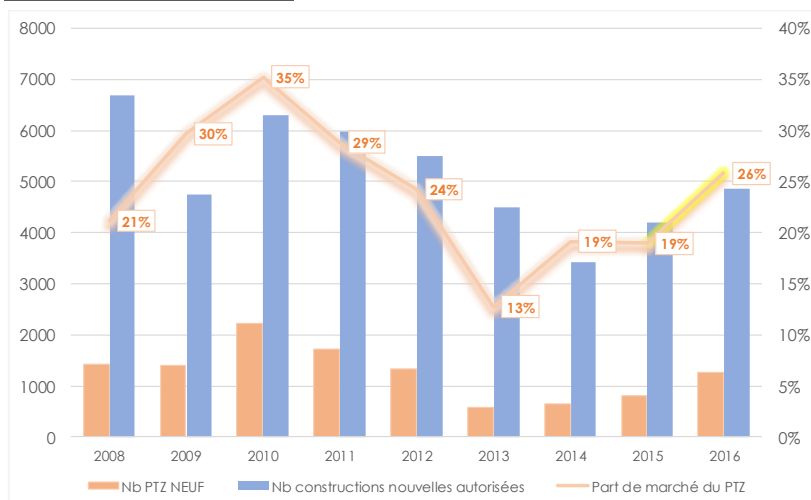
Part de marché du PTZ dans la construction neuve

La bonne santé du prêt à taux zéro, diagnostiquée par le nombre important d'opérations aidées, a un **impact positif sur l'économie locale**.

Selon le communiqué de presse du gouvernement annonçant le renforcement du dispositif pour 2016-2017, le nouveau PTZ créerait 50 000 emplois sur l'ensemble du pays.

En Morbihan presque **3 mise en chantiers autorisées sur 10** l'ont été avec un plan de financement incluant un prêt à taux zéro, c'est une de plus qu'en 2015.

FIGURE 2 : ÉVOLUTION DE LA PART DE MARCHÉ DES PRIMO-ACCÉDANTS AU SEIN DE LA CONSTRUCTION NEUVE



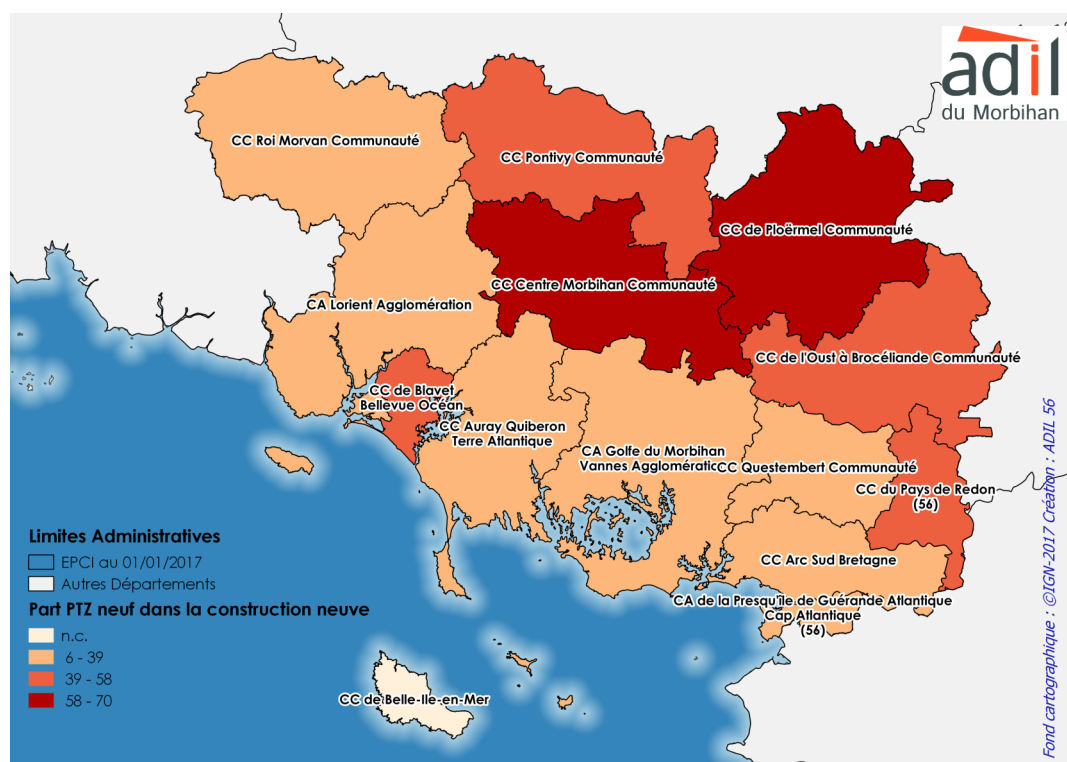
Sif@adel2 - Logements autorisés 2016 - Construction nouvelle - Hors résidences
SGFGAS/ANIL - PTZ 2016 - Constructions et achats neufs

Part de marché dans l'individuel neuf à l'échelle de l'EPCI

Malgré une incitation financière plus conséquente en Zones B1 et B2, **c'est en zone C que le PTZ est le mieux représenté dans les opérations de constructions de maison individuelle avec 1 logement sur 2 cofinancé** avec un prêt à taux zéro.

Dans le nord du département le PTZ peut même intervenir dans plus de 7 mises en chantier sur 10 (CC Centre Morbihan Communauté, CC de Ploërmel Communauté). Il représente donc un intérêt essentiel à l'effort de production neuve dans ces territoires.

CARTE 3 : LA PART DE MARCHÉ DU PTZ NEUF DANS LA CONSTRUCTION NEUVE EN 2016 (%)



Sif@adel2 - Logements autorisés 2016 - Construction nouvelle - Individuel
SGFGAS/ANIL - PTZ 2016 - Constructions et achats neufs

Nombre de PTZ attribués par ménage en 2016

En Morbihan, **5,4 ménages sur 1000 ont contracté un PTZ** dans le cadre de leur projet d'accèsion à la propriété. Le prêt à taux zéro a donc été plus souvent sollicité, en proportion, par les foyers morbihannais que sur l'ensemble de la France ou Province.

TABEAU 1 : RÉPARTITION DU NOMBRE DE PTZ EN FONCTION DE LA LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU BIEN

	Nb de PTZ	Nb PTZ pour 1000 ménages	Part du PTZ dans l'individuel neuf
Zone B1	6	2,3	7%
Zone B2	816	4,4	19%
Zone C	1007	6,8	49%
Morbihan	1829	5,4	28%
Bretagne	8490	5,7	26%
Province	99319	4,2	25%
France	116691	4,1	24%

*Sit@del2 – Logements autorisés 2016 – Construction nouvelle – Individuel
SGFGAS/ANIL – PTZ 2016 – Constructions et achats neufs
INSEE RP 2014*

A caractéristiques égales de population, il est fort probable que ce ratio serait encore plus important. Au regard des critères d'éligibilité du dispositif (primo-accédant, revenus) le Morbihan possède en effet une population cible moins conséquente qu'à l'échelle nationale. A titre d'exemple, dans le département, 68 % des ménages sont déjà propriétaires donc théoriquement exclus du dispositif contre 58 % en France et en Province.

Plusieurs raisons peuvent expliquer que les morbihannais éligibles au PTZ le sollicitent plus souvent que sur d'autres territoires :

- **Une volonté plus forte de devenir propriétaire** à leur tour, comme 68 % des ménages ;
- **Un dispositif bien mis en avant** ⁽²⁾ sur le département de sorte que la majorité des personnes éligibles le contracte et que celles qui en prennent connaissance hors projet d'accèsion y réfléchissent (effet incitatif) ;
- **Une offre de terrains à bâtir suffisante** ⁽³⁾ pour répondre à la demande ;
- **Des coûts d'opérations restant accessibles.**

Etude qualitative de suivi du PTZ 2016 : réseau ANIL - ADIL 56

Afin d'évaluer l'effet du nouveau PTZ sur les marchés de l'accèsion, l'ANIL a lancé une campagne d'enquêtes sur l'ensemble du territoire en sollicitant les ADIL. L'ADIL du Morbihan s'est portée volontaire et a mis en ligne un questionnaire destiné aux professionnels de l'immobilier. Les remarques suivantes émanent de cette étude.

(1) Impact sur l'activité des professionnels :

Le profil des professionnels interrogés dans le cadre de l'enquête est très hétérogène (aménageurs-lotisseur, constructeurs, promoteur, banquier,...). 72 % d'entre eux déclarent que le PTZ version 2016 a provoqué une hausse de leur activité professionnelle.

(2) Connaissance du dispositif :

Les professionnels ayant répondu à l'enquête ANIL –ADIL ont noté que 39 % des particuliers, les sollicitant, avaient une très bonne connaissance du dispositif et 58 % une connaissance partielle. Seuls 3 % des ménages n'avaient jamais entendu parlé du PTZ.

(3) Offre actuelle des terrains à bâtir :

Sur l'offre des terrains à bâtir les professionnels sont plus mitigés entre suffisance et insuffisance. Le volume de terrains à bâtir disponible est très variable en fonction des territoires, ce qui peut également expliquer la répartition géographique des opérations.

Caractéristiques des emprunteurs

Structure par âge

L'augmentation des niveaux de revenus pris en compte et l'ouverture vers l'ancien, ont pour conséquence indirecte la **baisse de la part des 26-35 ans au profit des plus de 35 ans entre 2015 et 2016** :

- Age et niveaux de revenus affichent une corrélation positive : plus l'activité et l'expérience professionnelle s'accroissent, plus le niveau de salaire est important;
- **Les moins de 26 ans ont, proportionnellement, davantage pour l'ancien avec travaux** (30 % contre 26 % pour les autres tranches d'âge)

En 2015, les ménages morbihannais bénéficiaires d'un PTZ apparaissaient comme nettement plus jeunes que leurs homologues français.

En revanche, **en 2016, la structure par âge ne présente plus de particularités notables** au regard des autres territoires de références (France, Province, Bretagne).

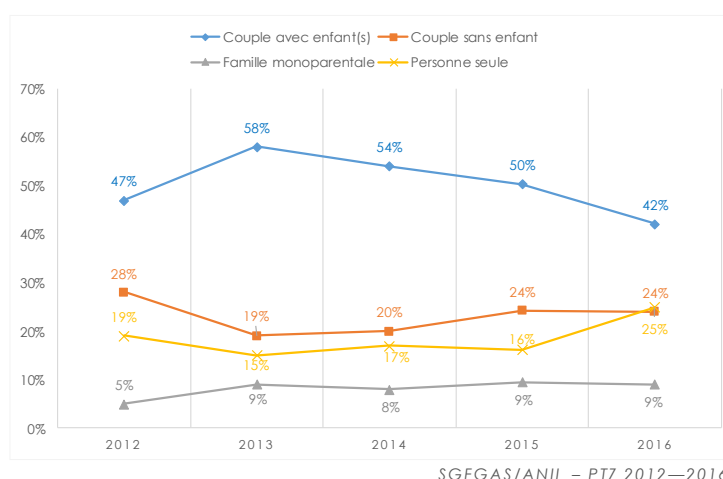
Structure par composition familiale

En parallèle, **la nouvelle mouture du dispositif d'aide à l'accession a favorisé la recrudescence des personnes seules** au détriment des couples avec enfant(s).

La représentativité des couples avec enfant(s) se contracte à nouveau, au sein des ménages bénéficiaires du PTZ, avec une chute de 8 % en 2016.

Comme les jeunes de moins de 26 ans, **les personnes seules s'orientent principalement vers de l'ancien, sur des projets financièrement moins coûteux (-30 %) et donc un endettement moins long (-10 mois).**

FIGURE 9: ÉVOLUTION DU PROFIL FAMILIAL DES ACCÉDANTS PTZ



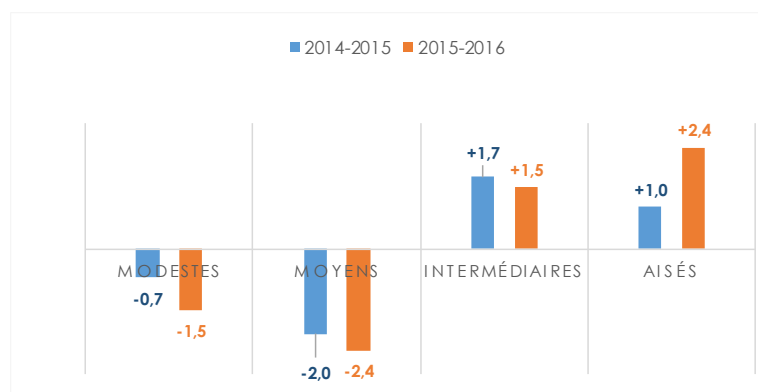
Structure par tranche de revenus

Le dispositif du PTZ 2016, est clairement orienté vers les ménages ayant des revenus intermédiaires (entre 2 et 3 SMIC). Cibler des ménages avec des revenus plus modestes, serait leur faire prendre un trop grand risque.

Le rehaussement des plafonds de revenus pris en compte a exclusivement favorisé les ménages plus aisés au détriment des ménages ayant des revenus plus modestes.

Malgré tout, les ménages possédant les niveaux de vie les plus conséquents sont encore très peu représentés dans le Morbihan et en Bretagne (9 %), comparativement au taux national (18 % et 15 % hors île de France). **Cette structure des niveaux de revenus confère un caractère plus social aux PTZ morbihannais et bretons.**

FIGURE 8 : ÉVOLUTION DU POIDS DES CATÉGORIES DE MÉNAGES SELON LEURS REVENUS (EN POINT)



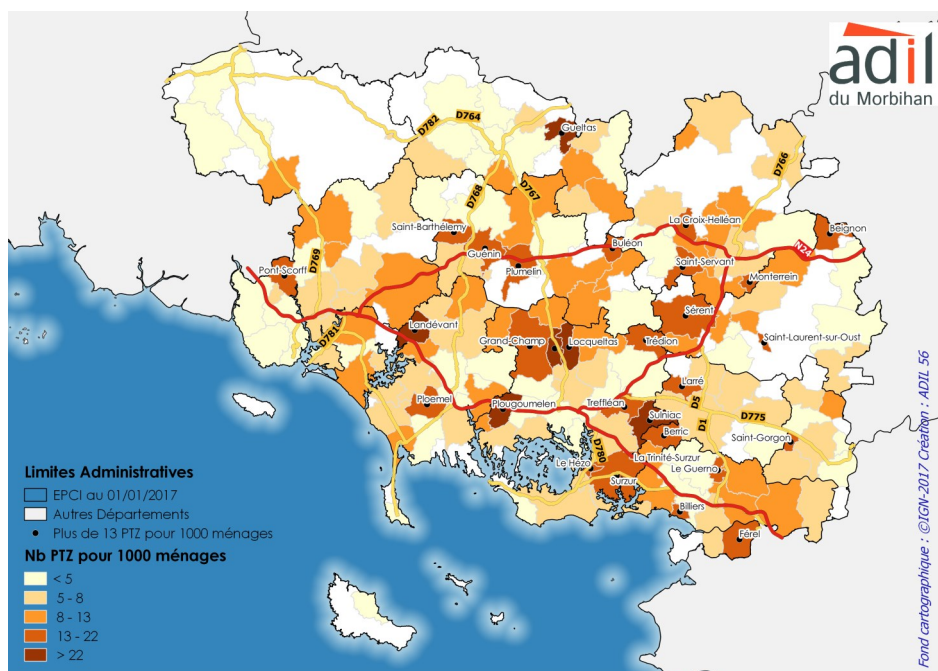
Critères géographiques

En volume, **58 % des PTZ attribués en 2016, l'ont été dans les trois principales intercommunalités** du Morbihan : la CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (25 %) ; la CA Lorient Agglomération (20 %) et la CC Auray Quiberon Terre Atlantique (13 %).

L'urbain et le périurbain font partie des critères de sélection très souvent retenus dans un projet d'accession aidée.

Cependant pour répondre à une logique de rationalité économique, les ménages s'orientent vers des **opérations de plus en plus éloignées des villes-centre du littoral** du fait d'une offre plus réduite et de prix plus élevés. Ils vont **privilégier plutôt l'accès ou la proximité aux principaux axes routiers** de manière à réduire au maximum la durée du trajet reliant leur future résidence principale aux pôles d'activité et d'emploi.

CARTE 4 : NOMBRE DE PTZ POUR 1000 MÉNAGES PAR COMMUNE

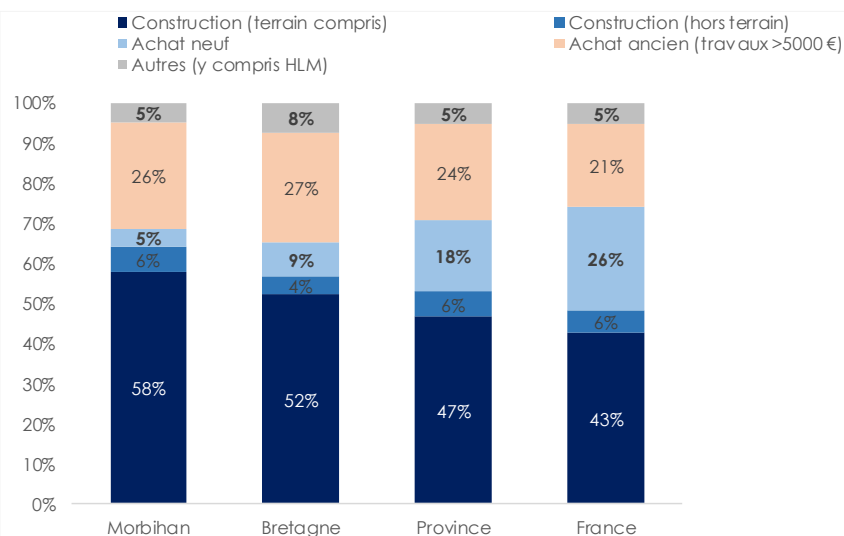


Type d'opérations financées

La maison individuelle reste l'opération phare du PTZ, et de l'accession en règle générale.

Dans le département du Morbihan, en 2016, **92 % des ménages bénéficiaires d'un PTZ sont devenus propriétaire d'une maison**, dont 27 % suite à une acquisition-amélioration.

FIGURE 3 : TYPE D'OPÉRATIONS FINANÇÉES EN 2016



SGFGAS/ANIL - PTZ 2016

L'achat d'un appartement neuf ou ancien séduit donc assez peu les morbihannais. Outre l'attachement à la maison individuelle, la structure même du parc de logement du département, constitué de 75 % de maisons (contre 56 % en France) peut également justifier le phénomène. Cette spécialisation du territoire réduit de fait l'offre disponible.

Le volume d'appartements neufs, porté par les promoteurs immobiliers, est trop faible pour compenser le manque d'offres disponibles : le Morbihan ne concentre que 15 % de la production neuve de logements collectifs de la Bretagne en 2016 (Source ECLN).

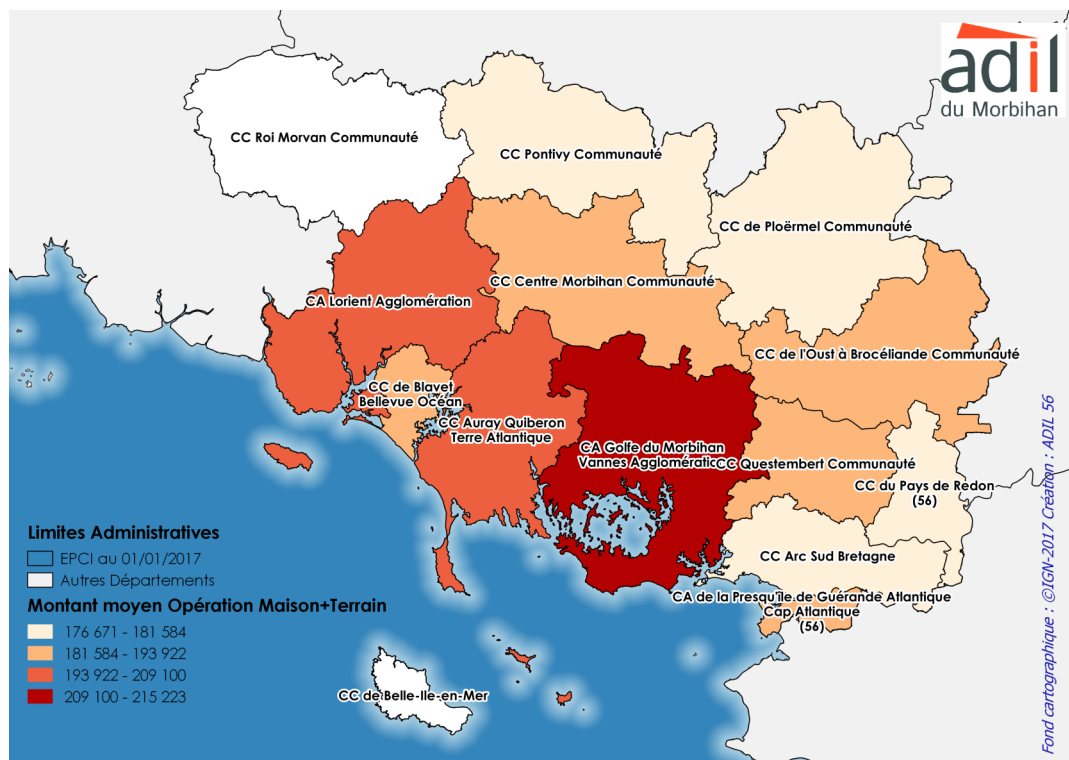
Caractéristiques financières des opérations

Montant moyen des opérations

Tous types d'opérations confondus, **le coût total TTC moyen des logements financés à l'aide d'un PTZ est de 181 632 €**. Ce montant moyen varie de 154 661 € pour une opération d'acquisition-amélioration à 200 455 € pour une opération de construction avec achat de terrain compris.

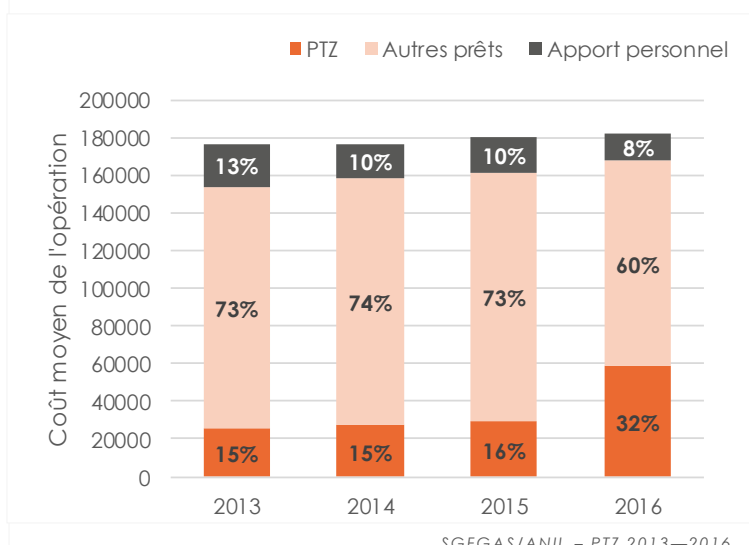
Le critère géographique est également très important tant les disparités de prix restent marquées entre les secteurs ruraux et les secteurs urbains et littoraux.

CARTE 5 : LE MONTANT TOTAL DES OPÉRATIONS MAISON + TERRAIN EN PRIMO-ACCESSION



Plan de financement

FIGURE 6 : EVOLUTION DU PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES OPÉRATIONS PTZ EN MORBIHAN



La quotité de prêt à taux zéro rehaussée à hauteur de 40 % sur l'ensemble des zones dans le neuf et l'ancien a doublé la contribution du PTZ dans le plan de financement des ménages passant de 16 % en 2015 à 32 % en 2016.

Un gain net qui permet aux ménages éligibles d'acheter plus grand, de réduire le montant de leurs mensualités ou encore de bénéficier d'argent supplémentaire pour rénover ou effectuer des travaux dans leur futur logement.

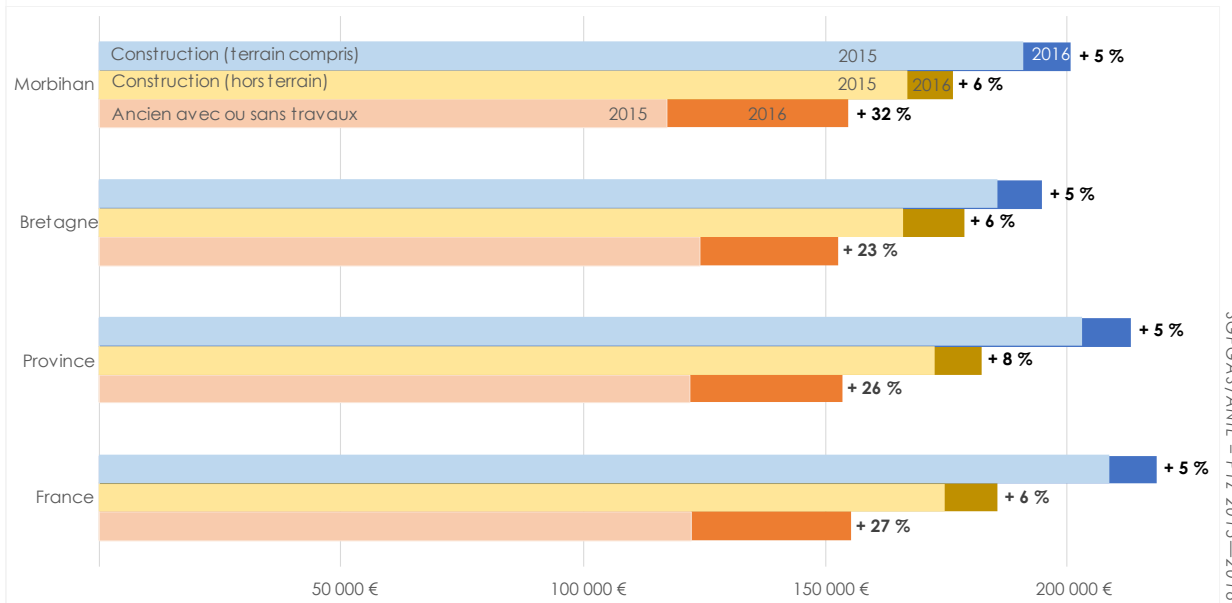
L'autofinancement ne représente, en 2016, plus que 8 % du coût total de l'opération contre 10 à 13 % ces trois dernières années tandis que 38 % des ménages se sont lancés dans une opération d'accession aidée avec un apport inférieur à 100€.

Caractéristiques financières des opérations

Evolution du montant moyen des opérations entre 2015 et 2016

La cour des comptes a relancé le débat concernant les risques d'effets inflationnistes du PTZ sur le prix du foncier, de la construction et du marché de l'ancien. Cette crainte est alimentée par la publication de deux études récentes (2015 et 2016), s'efforçant de mesurer l'impact d'une modification du dispositif (doublement PTZ) ou d'une modification de zonage A/B/C sur les prix de l'immobilier. Même si les hautes institutions de l'Etat, ont clairement souligné les limites méthodologiques de ces analyses, la refonte du dispositif et son élargissement en 2016 n'en éveillent pas moins certaines inquiétudes.

FIGURE 4 : EVOLUTION DU MONTANT MOYEN DES OPERATIONS PAR TYPES D'OPERATION ENTRE 2015 ET 2016



En Morbihan, les opérations d'acquisition-amélioration, dans le cadre d'un PTZ, révèlent des **augmentations de prix importantes entre 2015 et 2016**.

Des hausses qui peuvent, en partie, s'expliquer par l'élargissement du dispositif à l'ensemble du département. En 2015, il n'était en effet possible de contracter un PTZ dans l'ancien, que dans les communes dites « rurales ». Or ce sont dans ces communes que les montants de transactions observés ces dernières années sont les plus faibles (de 15 % à 50 % moins chers selon la typologie du logement : Source DvF). La possibilité de contracter un PTZ dans l'ancien sur l'ensemble du territoire a donc mécaniquement augmenté le montant global des transactions.

L'augmentation des prix dans le neuf (achat : +6 %, construction : +5 %) fait preuve d'une remarquable homogénéité entre les différents territoires de référence. Elle peut s'expliquer majoritairement par 2 phénomènes :

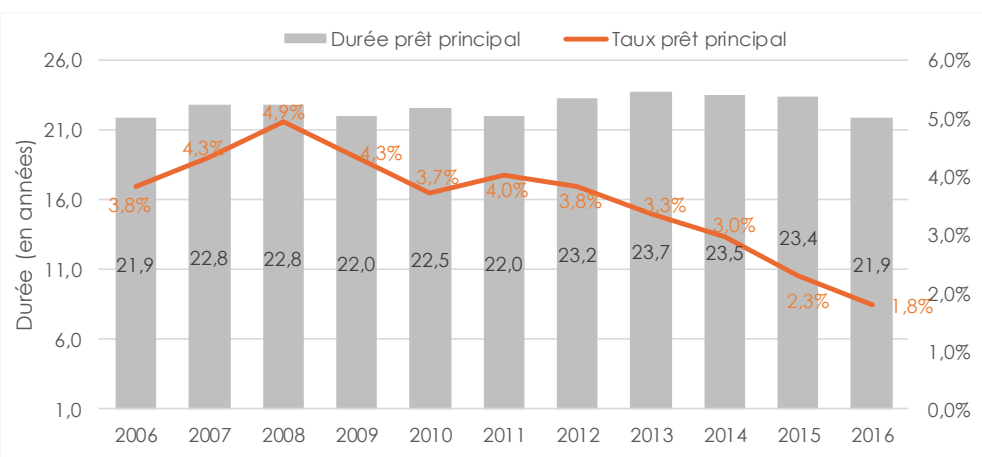
- Le **coût de la construction qui progresse de +1.6 %** dans la construction de bâtiments entre décembre 2015 et décembre 2016 (Source INSEE). Tendance qui continue de s'accroître au premier trimestre 2017 (+0.8 %), sous l'effet conjugué de la hausse du coût des matériaux dans la construction neuve (+2.8 %) et de la nette accélération du coût de l'énergie (+22 %) dû au renchérissement du gazole et du fioul. Ces hausses se répercutent logiquement sur le coût d'opération ;
- En plus de son effet solvabilisateur, **le PTZ peut avoir un effet mélioratif sur la qualité du projet**, que ce soit en termes de performance énergétique ou tout simplement de caractéristiques (taille, matériaux, équipement, ...). Le gain supplémentaire engendré par l'intégration d'un **PTZ permet alors à certains ménages bénéficiaires d'améliorer leurs conditions d'habitat**, avec pour effet, d'augmenter le montant global de l'opération.

Contribution du PTZ

Les deux nouvelles mesures économiques, entrées en vigueur au 1^{er} Janvier 2016, ont un impact très bénéfique sur le plan de financement des ménages. Elles ont participé à réduire de 18 mois la durée du prêt principal entre 2015 (23.4 ans) et 2016 (21.9 ans) et donc mathématiquement le taux de crédit auprès des organismes financiers.

Les accédants peuvent commencer à rembourser leur PTZ à l'issue d'une période de 5 à 15 ans selon leurs tranches de revenus. Ce mécanisme permet aux ménages d'amortir plus vite leur prêt principal et ainsi de compenser « l'effet taux » qui pour le moment est encore faible au vue du **taux de marché moyen : 1.8 %**. Plus le prêt principal sera amorti tôt et plus le rachat de crédit pourra être anticipé, et donc intervenir, potentiellement, avant la fin de la durée prévisionnelle du crédit.

FIGURE 5 : EVOLUTION DU TAUX ET DE LA DURÉE DU PRÊT PRINCIPAL EN MORBIHAN ENTRE 2006 ET 2016



SGFGAS/ANIL - PTZ 2006—2016

Taux d'effort

Malgré la hausse du montant global des opérations d'accession aidée PTZ, **les mensualités ont globalement baissé (-7 %) passant de 716 € en 2015 à 665 € en 2016.**

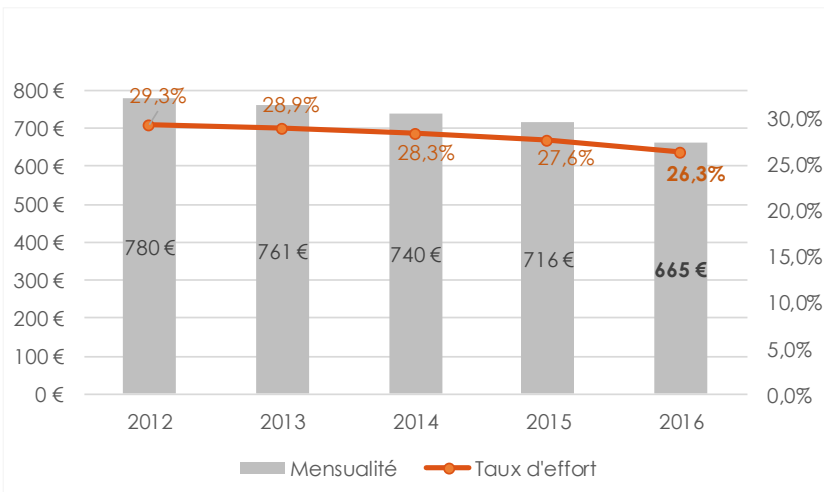
Les ménages bénéficiaires du PTZ supportent ainsi un taux d'effort réduit de 1,3 points (26,3 % en 2016 contre 27,6 % en 2015).

De fait, seuls 13 % des dossiers (contre 17 % en 2015) dépassent le seuil critique des 33 % tel que préconisé par les prêteurs en application de la loi Neiertz du 31/12/1989 relative à la prévention du surendettement.

L'apport financier du PTZ, en allégeant la charge financière liée au logement, a donc permis **l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages** limitant de fait le risque de surendettement.

A noter que l'assurance perte d'emploi du prêt principal n'est quant à elle quasiment jamais contractée (>1 %) auprès des établissements bancaires.

FIGURE 7 : EVOLUTION DE LA MENSUALITÉ MOYENNE ET DU TAUX D'EFFORT ENTRE 2013 ET 2016



SGFGAS/ANIL - PTZ 2013—2016

ANNEXE : Résultats par Pays et EPCI (année 2016)

		Nbre de PTZ	Nbre de PTZ, pour 1000 ménages (1)	Montant opération tous types confondus	% PTZ dans l'ancien	Montant opération dans l'ancien	% PTZ «terrain + maison»	Montant opération «terrain + maison »	Part du PTZ dans la construction neuve	Durée moyenne du prêt principal (années)	Mensualité	Ménages ayant un apport net > 100€***	Apport personnel net (si>100€)
EPCI	CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique)	26	10,0	177 031 €	12%		73%	189 073 €	25%	20,5	689 €	65%	18 371 €
	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	456	6,0	207 464 €	15%	215 917 €	69%	215 223 €	22%	21,8	728 €	70%	38 056 €
	CA Lorient Agglomération	371	3,9	177 075€	32%	164 982 €	43%	204 275 €	16%	21,5	648 €	65%	27 623 €
	CC Arc Sud Bretagne	90	7,7	174 379 €	21%	163 721 €	68%	180 805 €	32%	22,5	684 €	59%	15 093 €
	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	232	6,0	195 210 €	16%	167 422 €	67%	209 100 €	30%	22,2	696 €	62%	32 833 €
	CC Centre Morbihan Communauté	129	7,2	169 022 €	40%	134 419 €	53%	192 541 €	59%	22,3	615 €	57%	21 779 €
	CC de Blavet Bellevue Océan	58	7,9	178 782 €	16%		66%	193 922 €	50%	22,4	653 €	56%	28 268 €
	CC de l'Oust À Brocéliande Communauté	98	5,9	168 945 €	27%	127 555 €	63%	184 226 €	50%	22,3	666 €	45%	20 150 €
	CC de Ploërmel Communauté	119	6,5	156 986 €	47%	133 473 €	45%	181 584 €	49%	21,8	586 €	53%	16 968 €
	CC du Pays de Redon	43	5,8	160 440 €	30%	130 084 €	49%	176 671 €	20%	22,3	631 €	50%	18 274 €
PAYS	CC Pontivy Communauté	93	4,6	154 296 €	42%	125 331 €	48%	177 858 €	46%	21,7	567 €	54%	19 966 €
	CC Questembert Communauté	71	7,4	165 346 €	27%	126 602 €	63%	185 019 €	36%	23,0	634 €	63%	15 761 €
	CC Rôl Morvan Communauté	37	3,1	125 503 €	76%	112 400 €	24%		18%	21,3	494 €	48%	26 303 €
	Pays d'Auray	238	5,8	195 656 €	15%	167 422 €	67%	209 600 €	27%	22,1	660 €	63%	33 731 €
	Pays de Lorient	429	4,2	177 306 €	29%	166 073 €	46%	202 298 €	18%	21,6	642 €	64%	27 700 €
	Pays de Ploërmel - CDB	195	6,3	161 861 €	38%	132 499 €	53%	182 601 €	46%	22,1	663 €	50%	17 639 €
DÉP	Pays de Pontivy	222	5,8	162 853 €	41%	130 481 €	51%	186 694 €	51%	22,0	639 €	56%	21 071 €
	Pays de Vannes	620	6,4	197 700 €	17%	190 059 €	68%	206 853 €	24%	22,0	719 €	68%	32 717 €
	Morbihan	1829	5,4	181 632 €	26%	154 661 €	58%	200 455 €	26%	21,9	665 €	62%	28 599 €

Données non communiquées pour manque d'effectif



Parc d'activités de Laroiseau • 14 rue Ella Maillart • 56000 Vannes
Espace Info Habitat • 6, rue de l'Aquillon • Résidence l'Anoriente - Quai du Péristyle • 56100 Lorient
Tél. : 02 97 47 02 30 • Site internet : www.adil56.org